

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM**

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 464 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 448 AFIN DE PERMETTRE LES UNITÉS D'HABITATION ACCESSOIRES DÉTACHÉES

Lors d'une séance publique tenue le 9 février 2026, le Conseil municipal a adopté le 1^{er} PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 464 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 448 AFIN DE PERMETTRE LES UNITÉS D'HABITATION ACCESSOIRES DÉTACHÉES

Ce projet de règlement vise à modifier le règlement sur les usages conditionnels numéro 448 afin de permettre les unités d'habitation accessoires détachés dans les zones H1 à H7, C1 à C8, I2, I3, P2 à P5.

Ce projet comprend des dispositions devant faire l'objet d'approbation référendaire.

Cette consultation publique aura lieu le 9 mars 2026 à 19h30.

Cette consultation publique permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

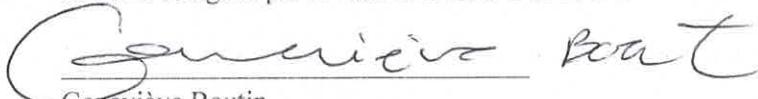
Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM, CE 10 février 2026.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Boutin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-De-Ham certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 9 h et 17 h le 10 février 2026.



Geneviève Boutin

Directrice générale et secrétaire-trésorière